

Hervé Pace, nouveau président de la Chambre des notaires des Hautes-Alpes

[Droit et chiffre](#) - Publié le 09 juin 2022 à 11h00, par Marie-France Sarrazin

Notaire exerçant à Guillestre, Hervé Pace succède à François Jancart à la tête de la Chambre des notaires des Hautes-Alpes. Il entend promouvoir l'importance du notariat dans la société.



Hervé Pace entame un mandat de deux ans à la tête de la Chambre des notaires des Hautes-Alpes. (D.R.)

François Jancart, dont l'étude est située à Saint-Bonnet-en-Champsaur, cède [sa place de président de la Chambre des notaires des Hautes-Alpes](#) à Hervé Pace pour un mandat de deux ans. Titulaire du diplôme supérieur du notariat et d'un master en gestion de patrimoine, Hervé Pace, 52 ans, exerce à Guillestre depuis 2004, après avoir été notaire assistant pendant cinq ans à Puteaux (Hauts-de-Seine).

Me Pace avait déjà occupé différentes fonctions au sein de la Chambre : trésorier, de 2007 à 2010 ; délégué à l'assemblée de liaison, de 2008 à 2012 ; vice-président, de 2016 à 2020 ; et enfin premier syndic depuis mai 2021. Il entend aujourd'hui poursuivre l'action de ses prédécesseurs pour promouvoir l'importance du notariat dans la société.

La Chambre des notaires des Hautes-Alpes regroupe 45 notaires et 130 collaborateurs, exerçant dans 21 offices. Elle fonctionne au sein du conseil régional des notaires de la cour d'appel de Grenoble avec les Chambres des notaires de l'Isère et de la Drôme, totalisant près de 500 membres.